



Fiche de données de sécurité

24 heures - Numéros de téléphone en cas d'urgence
Urgence médicale/
Empoisonner le Contrôle:
Dans Les Etats-Unis: Appel
1-800-222-1222.

Hors Etats-Unis: Appeler le centre antipoison.

Urgence transport/Centre national de Réponse:

1-800-535-5053

1-352-323-3500

NOTE: Les numéros de téléphone en cas d'urgence doivent être utilisés uniquement lors de déversement, de fuite, d'incendie, d'exposition ou d'accident impliquant des produits chimiques.

IMPORTANT: Lire attentivement cette fiche signalétique avant de manipuler ou de disposer de ce produit. Remettre ces informations aux employés, clients et utilisateurs de ce produit. Ce produit est régi sous la gouverne de l'OSHA, Communication de renseignements à l'égard de matières dangereuses, et ce document a été préparé pour répondre aux exigences de ces standards. Les significations pour toutes les abréviations utilisées dans cette fiche signalétique sont décrites à la Section 16.

1. Identification de la préparation et de la Société/Entreprise

Nom:	Barrier Multi-Project Foam Sealant	Date de Révision:	3/19/2025
Product UPC Number:	075650125304, 075650125311, 075650125328	Remplace:	9/2/2022
Fabricant:	DAP Global Inc. 2400 Boston Street Suite 200 Baltimore, MD 21224-4723 888-327-8477 (Affaires de ne pas urgence)	Utilisation du produit:	D'étanchéité en Mousse/Adhésif en Mousse
	Fiche de données de sécurité Coordinateur: MSDS@dap.com	Fiche de données de sécurité Nombre	4701801
	Numéro de téléphone d'urgence Transport: 1-800-535 -5053 1-352-323-3500 Poison Control: 1-800-222-1222	Préparateur:	Affaires réglementaires et environnementales

2. Identification des dangers

EN CAS D'URGENCE: Contenu sous pression. Ne pas perforer le contenant. L'exposition aux températures au-dessus de 120 °F peut causer la boîte pour se rompre. Les effets de santé défavorables primaires de ce produit sont relatés à l'Isocyanate Polymérique (MDI) le composant. Donc, la ventilation suffisante devrait être fournie pour éviter dépassant les limites d'exposition de ces composants (Voit Section 8). Les vapeurs de diisocyanate-4,4' de diphenylméthane (MDI) peuvent irriter les voies respiratoires et causer de l'écoulement nasal, de la toux et une diminution des fonctions pulmonaire.

Classification SGH

Aérosol inflammable, catégorie 1, Allergène cutané, catégorie 1, Allergène respiratoire, catégorie 1, Cancérogénicité, catégorie 2, Gas under Pressure, Comp. Gas, Irritation de la peau, catégorie 2, Irritation oculaire, catégorie 2A, STOT, exposition répétée, catégorie 2

Symboles du produit**Mention d'avertissement**

Danger

Dangers spécifiques

40% Du mélange constitué de composants de toxicité aiguë inconnue

MENTIONS DE DANGER SGH

Aérosol inflammable, catégorie 1	H222	Aérosol extrêmement inflammable.
Compressed Gas	H280	Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.
Irritation de la peau, catégorie 2	H315	Provoque une irritation cutanée.
Allergène cutané, catégorie 1	H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
Irritation oculaire, catégorie 2A	H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
Toxicité aiguë, par inhalation, catégorie 4	H332	Nocif par inhalation.
Allergène respiratoire, catégorie 1	H334	Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.
Cancérogénicité, catégorie 2	H351	Susceptible de provoquer le cancer.
STOT, exposition répétée, catégorie 2	H373	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

SGH étiqueter les conseils de prudence

P201	Se procurer les instructions avant utilisation.
P210	Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
P211	Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.
P251	Ne pas perforer, ni brûler, même après usage.
P260	Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/ aérosols.
P264	Se laver ... soigneusement après manipulation.
P271	Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
P272	Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.
P280	Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/ du visage.
P281	Utiliser l'équipement de protection individuel requis.
P284	[Lorsque la ventilation du local est insuffisante] porter un équipement de protection respiratoire.
P302+P352	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.
P304+P340	EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
P305+P351+P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P308+P313	EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.
P312	Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.
P321	Traitement spécifique (voir ... sur cette étiquette).
P332+P313	En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.
P333+P313	En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.
P337+P313	Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.
P342+P311	En cas de symptômes respiratoires: appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
P362	Enlever les vêtements contaminés.
P405	Garder sous clef.
P410+P403	Protéger du rayonnement solaire. Stocker dans un endroit bien ventilé.
P410+P412	Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F.

P501

Éliminer le contenu/récipient dans ...

Fiche de données de sécurité de prudence SGH

P363

Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

3. Information sur les composants

<u>Nom chimique</u>	<u>N° CAS</u>	<u>Poids %</u>	<u>Symbols GHS</u>	<u>Phrases GHS</u>
Ester polyméthylène polyphénylénique de l'acide isocyanurique	9016-87-9	15-40	GHS07	H332
Diisocyanate de diphenylméthane	26447-40-5	10-30	Pas d'information	Pas d'information
Diisocyanate-4,4' de diphenylméthane	101-68-8	10-30	GHS07-GHS08	H315-317-319-332-334-335-351-373
Propanol, [(1-méthyl-1,2-ethanediyl)bis(oxy)]bis-, polymer with 1,1'-methylenebis[isocyanatobenzene] and oxybis[propanol]	68092-58-0	7-13	Pas d'information	Pas d'information
2-Propanol, 1-chloro-, phosphate (3:1)	13674-84-5	5-10	GHS07	H302
Ether méthylique	115-10-6	5-10	GHS02-GHS07	H220-319
Isobutane	75-28-5	3-7	GHS02-GHS07	H220-332-336
p-Dichlorobenzene	106-46-7	1-5	GHS06	H302-331
Polypropylene glycol	25322-69-4	1-5	Pas d'information	Pas d'information
Propane	74-98-6	1-5	GHS07	H332-336
Paraffine chlorée liquide	63449-39-8	0.1-1.0	GHS08	H351
Noir de carbone	1333-86-4	0.1-1.0	GHS02-GHS06-GHS07-GHS08	H251-330-335-351

Le texte des états de danger du SGH ci-dessus (le cas échéant) est donnée dans la section «Autres renseignements».

4. Premiers secours

En cas d'exposition par inhalation: Si la respiration est difficile, quitter la zone et aller à l'air frais. Si le malaise persiste, obtenir de l'aide médicale immédiatement.

En cas de contact avec la peau: Laver la peau avec de l'eau et du savon pendant au moins 15 minutes. Si les symptômes persistent, obtenir se soins médicaux. Utiliser un chiffon pour enlever la mousse supplémentaire de la peau et enlève le vêtement contaminé. L'usage d'un dissolvant, comme l'acétone (l'extracteur de vernis à ongles) ou les esprits minéraux, peut aider dans enlevant uncured le résidu de mousse du vêtement ou des autres surfaces (évite le contact d'oeil). La mousse guérie pourrait être physiquement enlevée par le lavage persistant avec le savon et l'eau. Si l'irritation développe, l'usage crème de peau douce. Si l'irritation persiste, obtient l'attention médicale.

En cas de contact avec les yeux: En cas de contact avec les yeux, rincer abondamment avec de l'eau pendant au moins 15 minutes ou jusqu'à ce que l'irritation disparaisse. Obtenir des soins médicaux immédiatement.

En cas d'ingestion: En cas d'ingestion, NE PAS FAIRE VOMIR. Obtenir des soins médicaux immédiatement.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

RISQUES INHABITUELS D'INCENDIE ET D'EXPLOSION: Les récipients fermés peuvent éclater si exposé à lachaleur ou au feu extrême. Les contenants peuvent exploser si exposés à des chaleurs extrêmes. Les contenants vides contiennent des résidus de matériau (liquide et/ou vapeurs). Les vapeurs peuvent s'enflammer et possiblement causer une explosion.

PROCÉDURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE SPÉCIALES: Porter un respirateur autonome à pression d'air (approuvé NIOSH ou équivalent) et un équipement de protection personnel complet. Utiliser une lance-brouillard afin de refroidir les contenants exposés.

En cas d'incendie, les agents d'extinction préconisés sont : Mousse d'alcool, Dioxyde de carbone, Sécher Chimique, Water Spray or Fog, Water

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Précautions pour la protection de l'environnement: Pas d'information

ETAPES A SUIVRE EN CAS DE MATERIAU DEVERSE OU REPANDU: A NOTER : Consultez la section sur les risques d'incendie avant de procéder au nettoyage. Éliminer immédiatement toute source d'ignition. Garder les personnes à l'écart de l'endroit de l'écoulement/de la fuite et dans un lieu protégé du vent. Contenir et enlever le produit déversé à l'aide d'un matériau inerte et absorbant. Disposer du matériau absorbant contaminé et des restes de produit non utilisé en respectant les lois fédérales, provinciales et municipales. Eviter que le produit arrive dans les égouts. Imbiber d'un matériau absorbant inerte et évacuer comme un déchet spécial. Portez l'équipement de protection personnelle qui s'impose. Lire toutes instructions de produit avant d'utiliser. L'équipement protectif personnel doit inclure des gants imperméables, l'usure d'oeil protective, et les vêtements de travail convenables. Gratter le matériau sec puis déposer dans un contenant. Uncured le produit est très collant, donc soigneusement

enlever la masse de la mousse en grattant l'augmente et tout de suite enlève alors le résidu avec un chiffon et un dissolvant comme le nettoyeur de polyuréthane, les esprits minéraux, l'acétone (l'extracteur de vernis à ongles), peindre plus mince, etc. Une fois le produit a guéri, il peut être seulement enlevé physiquement en grattant, le polissage, etc. Disposer comme le gaspillage en plastique (la mousse de plastique) conformément à toutes indications et tous règlements applicables.

7. Manipulation et stockage

MANIPULATION: TENIR HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS! NE PAS AVALER. Enlever toute source d'ignition. S'assurer que la flèche sur la buse pointe dans une direction éloignée de soi avant de décharger. Tenir à l'abri des flammes nues, des surfaces chaudes et des sources d'inflammation. Maintenir à l'abri de la chaleur, d'étincelles et de flammes nues. Porter un équipement de protection individuel approprié. Évitez de respirer les vapeurs et ne laissez pas le produit venir en contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Utiliser seulement si la ventilation est adéquate. Assurer l'entrée d'air frais pendant l'application et le temps de séchage. Les contenants vides contiennent des résidus de matériau (liquide et/ou vapeurs). Les vapeurs peuvent s'enflammer et possiblement causer une explosion. Laver vigoureusement après la manipulation. Contient des isocyanates. Voir les informations transmises par le fabricant. Les personnes allergiques aux isocyanates, et en particulier celles qui souffrent d'asthme ou d'autres affections des voies respiratoires, ne devraient pas travailler avec les isocyanates.

Stockage: Entreposer loin de toute source d'ignition et de la chaleur. Entreposer ce matériau à l'abri de la lumière solaire. Garder les récipients bien fermés dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Ne pas entreposer à des températures supérieures à 120° F (48,8° C). Entreposer les contenants loin de la chaleur excessive ou du froid excessif. Entreposer loin des produits caustiques et des agents oxydants.

8. Contrôle de l'exposition - Protection individuelle

Valeurs limites d'exposition selon INRS ND 1945-153-93(1996) et ND 2022-163-96

Nom chimique	ACGIH TLV-TWA	ACGIH-TLV STEL	OSHA PEL-TWA	OSHA PEL-CEILING
Ester polyméthylène polyphénylénique de l'acide isocyanurique	N.E.	N.E.	N.E.	N.E.
Diisocyanate de diphenylméthane	N.E.	N.E.	N.E.	0.02 ppm Ceiling, 0.2 mg/m3 Ceiling
Diisocyanate-4,4' de diphenylméthane	0.005 ppm TWA	N.E.	N.E.	0.02 ppm Ceiling, 0.2 mg/m3 Ceiling
Propanol, [(1-méthyl-1,2-ethanediyl)bis (oxy)]bis-, polymer with 1,1'-méthylènebis [isocyanatobenzène] and oxybis[propanol]	N.E.	N.E.	N.E.	N.E.
2-Propanol, 1-chloro-, phosphate (3:1)	N.E.	N.E.	N.E.	N.E.
Éther méthylique	N.E.	N.E.	N.E.	N.E.
Isobutane	N.E.	1000 ppm STEL explosion hazard	N.E.	N.E.
p-Dichlorobenzène	10 ppm TWA	N.E.	75 ppm TWA, 450 mg/m3 TWA	N.E.
Polypropylène glycol	N.E.	N.E.	N.E.	N.E.
Propane	See Appendix F: Minimal Oxygen Content, explosion hazard	N.E.	1000 ppm TWA, 1800 mg/m3 TWA	N.E.
Paraffine chlorée liquide	N.E.	N.E.	N.E.	N.E.
Noir de carbone	3 mg/m3 TWA inhalable particulate matter	N.E.	3.5 mg/m3 TWA	N.E.

Conseils supplémentaires: MEL = Maximum Exposure Limit OES = Occupational Exposure Standard SUP = Recommandation du fournisseur Sk = sensibilisateur de la peau NE = Non établi

Protection individuelle



Équipement de protection respiratoire: Aucun équipement de protection respiratoire individuel n'est normalement nécessaire. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Si la concentration dépasse les niveaux limites spécifiés, il est recommandé d'utiliser un respirateur à adduction d'air pur agréé par NIOSH. Lorsque la concentration dépasse le facteur de protection de ce type de respirateur, il peut être nécessaire d'utiliser un appareil respirateur autonome. Un programme de protection respiratoire défini selon les normes de l'OSHA 1910.134 et de l'ANSI Z88.2 doit être appliqué à chaque fois que les conditions sur les lieux de travail exigent de porter un respirateur.



Protection de la peau: Portez des gants en nitrile, en néoprène ou en caoutchouc naturel. Porter des gants imperméabilisés contre les solvants.



Protection des yeux: Lunettes étanches ou lunettes de sécurité avec boucliers latéraux.



L'AUTRE MATÉRIEL DE PROTECTION: Procurer une fontaine oculaire et un tablier imperméable aux solvants s'il y a risque de contact avec le corps.



PRATIQUES HYGIÉNIQUES: Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée. Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

9. Propriétés physiques et chimiques

Couleur:	Orange	Caractéristiques:	Mousse
Odeur :	Dissolvant insignifiant	Etat Physique:	Mousse
Densité, g/cm3:	1.02	Seuil de l'odeur:	Pas Etabli.
Freeze Point, °C:	Pas Etabli.	pH:	Non applicable
Solubilité dans l'eau:	Pas Etabli.	Viscosité (mPa.s):	Not Aplicable
Température de décomposition:	Pas Etabli.	Partition Coeff., n-octanol/water:	Pas Etabli.
Plage du point d'ébullition:	N.A. Aerosol, foam.	Limites d'explosion, %:	N.E.
Point d'éclair, °C:	Aerosol or foam, not applicable.	Température d'auto-inflammation	Pas Etabli.
Taux d'évaporation:	Plus rapide que acétate de n-butyle	Pression de vapeur, en mmHg:	Pas Etabli.
Densité de vapeur:	Plus lourd Qu'Aérer	Méthode Flash:	Non applicable
Poussières combustibles:	Ne supporte pas la combustion		

(Voir la section «Autres renseignements» pour la signification des abréviations)

(Si le produit est un aérosol, le point d'éclair a déclaré ci-dessus est celle de l'agent propulseur.)

10. Stabilité et réactivité

Stabilité : Stable dans les conditions recommandées de stockage.

Conditions à éviter: Chaleur excessive ou froid excessif. Tenir à l'abri des flammes nues, des surfaces chaudes et des sources d'inflammation. Tenir à l'écart des agents oxydants, des produits fortement alcalins et fortement acides afin d'éviter des réactions exothermiques.

INCOMPATIBILITÉ: des flammes nues, des surfaces chaudes et des sources d'inflammation. Incompatible avec les bases fortes et les oxydants.

Produits de décomposition dangereux: Produits de décomposition habituels : oxydes de carbone (COx) et oxydes d'azote (NOx).

POLYMÉRISATION DANGEREUSE: Aucune polymérisation dangereuse ne surviendra dans des conditions normales d'utilisation.

11. Informations toxicologiques

Inhalation: Les vapeurs peuvent être irritantes pour les yeux, le nez, la gorge et les poumons. L'inhalation de fortes concentrations de ce produit peut provoquer maux de tête, nausées et vertiges.

Contact avec la peau: Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau. Peut causer l'irritation localisée, rougissant ou l'accroissement. Exposition prolongée ou répétée peut mener à la dermatite de contact et/ou de sensibilization. Ce produit a les fortes caractéristiques d'adhésif-comme et adhérer d'une manière agressive pour écorcher de et l'autres surface. Si le contact accidentel arrive, suit la procédure de premiers secours appropriée décrite dans Section 4 de ce MSDS.

Contact avec les yeux: Le contact direct avec les yeux peut provoquer une irritation. Les vapeurs et les brouillards peuvent provoquer une irritation des yeux. Le contact de mousse peut causer des dommages physiques en raison du caractère adhésif.

Ingestion: L'ingestion peut provoquer une irritation de l'appareil digestif, des nausées, des vomissements et des diarrhées.

Cancérogénicité: Preuves limitées chez des animaux de laboratoire

RISQUE DE SANTE CHRONIQUE: Une exposition excessive et répétée peut causer des lésions au système respiratoire. Un

contact répété peut amener des réactions allergiques chez certains sujets très sensibles.

VOIE(S) PRIMAIRE(S) D'ENTREE: Peau le Contact, Inhalation, Oeil le Contact

Valeurs de toxicité aiguë

Les effets aigus de ce produit n'ont pas été testés. Les données sur les composants individuels sont présentés ci-dessous

N° CAS	Nom chimique	LD50 par voie orale	LD50 par voie cutanée	Vapeur CL50
9016-87-9	Ester polyméthylènenopolypénylénique de l'acide isocyanurique	49000 mg/kg Rat	>9400 mg/kg Rabbit	N.I.
26447-40-5	Diisocyanate de diphenylméthane	>10000 mg/kg Rat	>10000 mg/kg Rabbit	N.I.
101-68-8	Diisocyanate-4,4' de diphenylméthane	31600 mg/kg Rat	N.I.	N.I.
68092-58-0	Propanol, [(1-méthyl-1,2-ethanediyl)bis(oxy)] bis-, polymer with 1,1'-methylenebis [isocyanatobenzene] and oxybis[propanol]	N.I.	N.I.	N.I.
13674-84-5	2-Propanol, 1-chloro-, phosphate (3:1)	1500 mg/kg Rat	>5000 mg/kg Rabbit	N.I.
115-10-6	Éther méthylique	>2000 mg/kg	>2000 mg/kg	N.I.
75-28-5	Isobutane	N.I.	N.I.	N.I.
106-46-7	p-Dichlorobenzene	500 mg/kg Rat	>6000 mg/kg Rabbit	> 5.07 mg/L Rat
25322-69-4	Polypropylene glycol	3750 mg/kg Rat	>3000 mg/kg Rabbit	N.I.
74-98-6	Propane	Not an exposure route	Not an exposure route	N.I.
63449-39-8	Paraffine chlorée liquide	22158 mg/kg Rat	N.I.	N.I.
1333-86-4	Noir de carbone	>10000 mg/kg Rat	>2000 mg/kg Rabbit	N.I.

N.I. = Aucune information

12. Informations écologiques

INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES: Pas d'information

13. Considérations relatives à l'élimination

Informations sur l'évacuation: Les résidus et les matières déversées sont des déchets dangereux en raison de ignitability. Contenu sous pression. Disposer de ce matériau en respectant les lois fédérales, provinciales et municipales. Les lois et restrictions provinciales et municipales sont complexes et peuvent différer des lois fédérales. La responsabilité de la disposition appropriée des déchets appartient au propriétaire des déchets. Disposer des liquides dans un site d'enfouissement est interdit. Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts. Ne pas jeter les résidus dans l'égout. Ne pas réutiliser les contenants vides. Le conteneur pour ce produit peut présenter des dangers d'explosion ou de feu, même quand vidées. Pour éviter tout risque de blessure, ne pas couper, percer ou souder sur ou à proximité de ce conteneur. Avant de disposer des contenants, soulager conteneur de tout produit restant et la pression. Vider le cylindre, une fois la pression entièrement relâchée, disposer du contenant avec les déchets non dangereux.

ETAPES A SUIVRE EN CAS DE MATERIAU DEVERSE OU REPANDU: A NOTER : Consultez la section sur les risques d'incendie avant de procéder au nettoyage. Éliminer immédiatement toute source d'ignition. Garder les personnes à l'écart de l'endroit de l'écoulement/de la fuite et dans un lieu protégé du vent. Contenir et enlever le produit déversé à l'aide d'un matériau inerte et absorbant. Disposer du matériau absorbant contaminé et des restes de produit non utilisé en respectant les lois fédérales, provinciales et municipales. Éviter que le produit arrive dans les égouts. Imbiber d'un matériau absorbant inerte et évacuer comme un déchet spécial. Portez l'équipement de protection personnelle qui s'impose. Lire toutes instructions de produit avant d'utiliser. L'équipement protectif personnel doit inclure des gants imperméables, l'usage d'oeil protective, et les vêtements de travail convenables. Gratter le matériau sec puis déposer dans un contenant. Une fois le produit est très collant, donc soigneusement enlever la masse de la mousse en grattant l'augmente et tout de suite enlève alors le résidu avec un chiffon et un dissolvant comme le nettoyeur de polyuréthane, les esprits minéraux, l'acétone (l'extracteur de vernis à ongles), peindre plus mince, etc. Une fois le produit a guéri, il peut être seulement enlevé physiquement en grattant, le polissage, etc. Disposer comme le gaspillage en plastique (la mousse de plastique) conformément à toutes indications et tous règlements applicables.

14. Informations relatives aux transports

DOT Numéro UN/NA: UN1950
approprié Nom d'expédition: Aérosol, Inflammables
Nom technique: Pas Applicable
Catégorie de risque: 2.1 Flammable gas
Sous-classe de danger: N.A.
Groupe d'emballage: Pas Applicable

Précautions de transport spéciaux: Pas d'information

15. Informations réglementaires

Réglementations fédérales américaines

Catégorie de risque CERCLA - SARA

Ce produit a été revu en conformité avec les «Catégories de dangers» établies par l'Agence de protection de l'environnement et promulguées aux Sections 311 et 312 du Superfund Amendment and Reauthorization Act de 1986 (SARA Titre III). Selon les définitions applicables, il est considéré répondre aux catégories suivantes:

Gas under pressure, Cancérogénicité, Acute Toxicity (any route of exposure), Skin Corrosion or Irritation, Respiratory or Skin Sensitization, Serious eye damage or eye irritation, Specific target organ toxicity (single or repeated exposure)

SARA SECTION 313:

Ce produit contient les substances suivantes assujetties aux normes de déclaration de la Section 313, du Titre III de la Superfund Amendments and Reauthorization Act de 1986 et du 40 CFR partie 372:

<u>Nom chimique</u>	<u>N° CAS</u>
Ester polyméthylènenpolyphénylénique de l'acide isocyanurique	9016-87-9
Diisocyanate de diphénylméthane	26447-40-5
Diisocyanate-4,4' de diphénylméthane	101-68-8
p-Dichlorobenzene	106-46-7

LOI SUR LE CONTRÔLE DES SUBSTANCES TOXIQUES:

Tous ingrédients dans ce produit sont ou sur la liste d'inventaire de TSCA, ou autrement exempter.

Ce produit contient les substances chimiques suivantes à déclarer selon les normes TSCA 12(B) si exporté à l'extérieur des États -Unis:

Absence d'éléments TSCA12(b) dans ce produit.

16. Autres informations

Date de Révision: 3/19/2025 Remplace: 9/2/2022

MOTIF DE LA RÉVISION: Substance Hazard Threshold % Changed
Product Composition Changed
Substance Regulatory CAS Number Changed
Substance and/or Product Properties Changed in Section(s):
02 - Hazards Identification
05 - Flammability Information
09 - Physical & Chemical Information
11 - Toxicological Information
14 - Transportation Information
15 - Regulatory Information
Revision Statement(s) Changed

Fiche de données de sécurité créé(e) par: Service des affaires réglementaires

Evaluations HMIS:

Santé:	Inflammabilité:	Réactivité:	Protection individuelle:
2*	4	0	X

COV exempt d'eau et de solvant, g/L: 200.0

COV du matériau, g/L: 200

COV tel que défini par la réglementation des produits de consommation de la Californie, Poids %: 18.00

VOC Actual, Wt/Wt%: 18.0

Texte pour les mentions de danger SGH indiquées dans la Section 3 décrivant chaque ingrédient:

H220	Gaz extrêmement inflammable.
H251	Matière auto-échauffante; peut s'enflammer.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H330	Mortel par inhalation.
H331	Toxique par inhalation.
H332	Nocif par inhalation.
H334	Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H351	Susceptible de provoquer le cancer.
H373	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Icones pour pictogrammes SGH représentées à la Section 3 décrivant chaque ingrédient:

GHS02



GHS06



GHS07



GHS08

Légende : N.A. - Non Applicable, N.E. - Non Etabli, N.D. - Non Déterminé

nous croit que les données et renseignements stipulés dans cette fiche signalétique sont précis à la date de rédaction de cette fiche. Ces données sont offertes en toute bonne foi et représente des valeurs standard sans toutefois être des spécifications du produit. AUCUNE GARANTIE SUR LA QUALITÉ MARCHANDE, GARANTIE D'APTITUDE POUR AUCUN TYPE D'EMPLOI PARTICULIER OU TOUTE AUTRE FORME DE GARANTIE N'EST EXPRESSÉMENT OU IMPLICITEMENT OFFERTE EN REGARD DES INFORMATIONS FOURNIES DANS CETTE FICHE OU DES INFORMATIONS RELATIVES AU PRODUIT. Cette fiche est produite uniquement à titre de guide pour les personnes formées à cet effet afin qu'elles puissent appliquer les procédures appropriées de manutention auxquelles le produit réfère. Toutefois, c'est la responsabilité chaque utilisateur de revoir les recommandations selon le contexte spécifique de l'utilisation prévue et de déterminer si ces procédures sont appropriées.